

### La République du Centre, 17 avril 2013

#### **ÉLECTIONS ■ Du nouveau**

Après l'adoption définitive par le Parlement d'une loi sur l'élection des élus intercommunaux en même temps que les élus municipaux, Jean-Pierre Sueur (PS), président de la commission des lois du Sénat, se réjouit du fait que la loi relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires comprenne « trois innovations majeures, qui ont toutes été apportées par le Sénat ».

En premier lieu, « elle donne plus de liberté que ne le faisait le projet de loi initial pour la désignation des futurs conseillers communautaires qui ne seront plus né-